FICHE DE POSTE

RESPONSABLE PARTENARIAT ET LIEN SOCIAL

MISSIONS

Conception, développement et coordination des projets de lien social de la Régie de Quartiers.

DESCRIPTION DES RESPONSABILITES ET DES TACHES

Evalue et identifie les besoins du territoire.

Propose les actions en réponse à ces besoins repérés.

Rencontre les acteurs et initie les partenariats nécessaires aux actions portées par la Régie - Institutionnels, associatifs et habitants ressources.

Coordonne les actions partenariales.
Mobilise et cordonne les acteurs en interne.
Développe des actions de mobilisation des habitants et bénévoles.

Recherche les financements pour les projets de développement du lien social, en concertation avec la responsable du Service à la personne le cas échéant, rédige les projets et les demandes de financement, réalise les bilans et les soumet à la direction.

Engage et contrôle les dépenses de fonctionnement selon sa sphère de responsabilité. Identifie les besoins, propose des investissements et engage selon les directives reçues.

Encadre la chargée d'animation et oriente ses activités prises en concertation avec la direction.
Encadre et coordonne les participants aux projets menés dans la cadre de sa sphère d'activité (internes ou externes).

Participe à la conception des outils de communication externe et supervise les contenus du site et des différents supports, réseaux sociaux, affiches, dépliants…

QUALIFICATIONS ET QUALITES SOUHAITEES

Diplôme Bac +3 exigé, secteur social ou culturel
Expérience de 2 ans exigée sur le même type de mission.

Discrétion et confidentialité sur tout ce qui concerne l'activité et le fonctionnement de l'Association ainsi que l'ensemble du personnel.

STATUT ET DISPOSITION PARTICULIERES

Catégorie : niveau 4.
Convention Collective : Convention Collective Nationale des Régies de Quartiers d'avril 2012.
Mutuelle d'entreprise, 50% carte transport

La Directrice
Muriel CLEREL